

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	03 décembre 2021 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHÉ N°	DAO/CB/MCA-M/EW-34-F/Gov
LIEU	Par Webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	<i>Réalisation des travaux de construction et extension des centres de formation professionnelle Lot 13 : Extension et réhabilitation de l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Tanger (CFP 71)</i>

PARTICIPANTS : Voir la fiche de présence en Annexe I de ce procès-verbal.

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé le **03 décembre 2021 à 15h00mn** une réunion d'information afin de présenter le contenu du dossier d'appel d'offres n° **DAO/CB/MCA-M/EW-34-F/Gov** et de donner des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet appel d'offres.

Madame Loubna BOULOUDNINE, Manger « Passation des marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance en demandant tout d'abord aux participants de donner leur nom et le nom de la société qu'ils représentent, par la suite elle a donné une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Aziz EL OUALIDI, Manager Infrastructures de l'Agence MCA-Morocco.

Ce dernier a présenté un aperçu sur les grands axes de la présentation avant de passer en détail le volet technique, le contexte de la mission et sa spécificité (projet financé par le fond du Gouvernement du Maroc, offre en TTC), tels que présentés au niveau des spécifications techniques relatives au dossier d'appel d'offres susmentionné.

Par la suite, Mme. Khawla ASSRI, Manager Performances Environnementales et Sociales « Projet :Formation Professionnelle » de l'Agence MCA-M a présenté les aspects relatifs à « l'Environnement, la Santé et la Sécurité », que les Soumissionnaires doivent prendre en considération lors de la réalisation des travaux en les invitant à présenter dans leur offre la méthodologie et le plan d'action traitant les aspects précités et les actions à entreprendre pour faire face à la pandémie du COVID 19 en s'inspirant des documents joint au dossier d'appel d'offres (PGES, PSST et COVID 19), tout en précisant que l'entreprise doit impérativement proposer un responsable environnement, santé et sécurité qui sera l'interface au moment des visites de contrôle de MCA-M ou MCC au chantier.

Elle a également invité les soumissionnaires à chiffrer les actions proposées dans le cadre du respect des directives de MCC relatifs aux aspects de « l'Environnement, la Santé et la Sécurité » au niveau de leur offre financière tel que précisé dans le dossier d'appel d'offres.

Ensuite, M. Abdellah ADLAOUI Manager GIS de l'Agence MCA-Morocco, a présenté les exigences du MCA-M qui s'articule autour des aspects suivants :

- Développement socio-économique
- Non-discrimination et égalité des chances
- Interdiction du harcèlement sexuel
- Lutte contre la traite des personnes

Il a tenu à préciser l'existence de plusieurs références publiées sur les sites du MCC et du MCA MOROCCO qui traitent des aspects GIS. Ces références sont à disposition des partenaires et des contractants pour consultation et pour l'élaboration de leurs plans d'actions. Ces plans d'actions qui concernent le GIS, le harcèlement sexuel, et la lutte contre la TDP doivent également prendre en compte le rapport d'analyse des risques en matière de traite des personnes, et du plan et check liste GIS en matière de suivi des travaux de constructions qui sont joints au dossier d'appel d'offres

L'entreprise gagnante sera appelée à désigner un responsable GIS et TDP respectant les exigences contractuelles, ce responsable sera le point focal de l'entreprise en termes du GIS et de TDP et devra assurer la mise en œuvre des plans d'actions préalablement conçus et validés.

L'ensemble des coûts relatifs aux aspects GIS, TDP et à l'HS doivent figurés au niveau du prix spécifique dans le bordereau des prix.

L'ensembles de ces aspects seront discutés davantage lors des séances de négociation avec l'entreprise gagnante.

Monsieur Youness MTALSI, Procurement Spécialiste du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco (Cardno) a pris la parole pour présenter le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC en rappelant :

- Le rôle des différents acteurs dans le processus de passation des marchés (MCC, MCA-Morocco/DPM et le Procurement Agent) ;
- Directives particulières à MCC ;
- Présentation de l'architecture du dossier d'appel d'offres ;
- Définitions des sections composant le dossier d'appels d'offres ;
- Un rappel des dates repères
- Les points de vigilance à observer pour la soumission électronique ;
- Les dispositions à prendre pour la préparation des offres (pièces à fournir, validité des offres, monnaie de l'offre, ...)
- Les étapes du processus d'examen des offres, critères d'évaluation et qualification ;
- Quelques dispositions contractuelles notamment le délai de réalisation, la garantie d'exécution de 5% avec une retenue de garantie de 10%, l'avance de démarrage à hauteur de 10 % du montant du marché.

Il a également précisé que la soumission pour cet appel d'offres doit se faire électroniquement sauf pour la garantie de soumission qui doit être déposée auprès du Procurement Agent au siège de l'agence MCA-Maroc. Il a aussi rappelé aux participants :

- **Que le projet est financé par le fond du Gouvernement du Maroc**

- **De chiffrer l'offre en toutes taxes comprises (TTC)**
- **De respecter le modèle de la garantie de soumission fourni avec le Dossier d'appel d'offres ;**
- **D'envoyer les demandes de clarifications tenant compte de la date limite du 6 Décembre 2021 ;**
- **De déposer les offres avant la date limite du 21 Décembre 2021 à 15h00 min, heure locale de Rabat ;**
- **De commencer le processus de téléchargement des offres en temps utile bien avant l'expiration de la date et l'heure limites de soumission des offres.**

Avant de terminer, il a invité les sociétés non enregistrées à s'enregistrer afin de recevoir en temps réel les éventuels changements (addendum, bulletin de clarification...) apporté au dossier d'appel d'offres durant la période de publication.

Par la suite Madame Loubna BOULOUDADINE, Manger « Passation des marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a repris la parole en présentant le volet relatif aux dispositions fiscales, propres aux procédures de MCC.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- ❖ Le présent contrat est soumis aux règles fiscales applicables en vigueur au moment de la signature de ce dernier.
- ❖ L'offre doit inclure tous les coûts, les prix, les frais (frais de déplacement, transports...), y compris toutes les taxes que l'entrepreneur est susceptible de subir dans son pays d'origine. Cette offre devra également inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc quand ils existent.
- ❖ Il n'y aura pas d'ajustement de prix contenu dans l'offre pour retirer ou incorporer les Taxes après la date limite de réception des offres.

« La présentation PowerPoint » déroulée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et les dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Q1 : il y avait eu un malentendu concernant l'heure de la visite des lieux, est-il possible de nous accorder une deuxième date ?

R1 : Nous tenons à vous rappeler que la visite des lieux n'est pas obligatoire, toutefois, les firmes peuvent se rapprocher de l'administration de l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Tanger (CFP 71) pour effectuer une deuxième visite.

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I
Fiche de présence
Réunion d'information

AO N°: DAO/CB/MCA-M/EW-34-F/Gov

Intitulé du projet : *Réalisation des travaux de construction et extension des centres de formation professionnelle. Lot 13 : Extension et réhabilitation de l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Tanger (CFP 71)*

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu : Par webinaire

Date : 03 décembre 2021 à 15h00mn

N°	NOM	TITRE	ORGANISME	SIGNATURE
1	Loubna BOULOUADNINE	Manager Passation de Marchés	MCA-MAROC	Par webinaire
2	Khawla ASSRI	Manager Performances Environnementales et Sociales « Projet :Formation Professionnelle »	MCA-MAROC	Par webinaire
3	Aziz EL OUALIDI	Manager Infrastructures	MCA-MAROC	Par webinaire
4	Abdellah ADLAOUI	Manager GIS	MCA-MAROC	Par webinaire
5	Youness MTALSI	PS	PA/CARDNO	Par webinaire
6	Jawad SAGHIR	Représentant	BET	Par webinaire
6	kawtar ZAHRAOUI	Représentante	Société CMM	Par webinaire
7	Erroumayssae SABANI	Représentante	Société IGASER	Par webinaire
8	Houda EL KHABBAOUI	Représentante	Société GIDNA	Par webinaire
9	fatiha ZEKRI EL MRABET	Représentante	Société IGASER	Par webinaire
10	Soumaya MOUSSAID	Représentante	Société BENLHOU FRERES	Par webinaire
11	Otmane LEKHLIFI	Représentant	Société IGASER	Par webinaire
12	BOUZYANI Imad	Représentant	Société BADR BETON	Par webinaire
13	Aboulwafa mouad	Représentant	Société YOUSRA LI TAJHIZ	Par webinaire

N°	NOM	TITRE	ORGANISME	SIGNATURE
14	Madaoui benyoucef	Représentant	Société CARTELGROUP	Par webinaire
15	Youssef El Arroud	Représentant	Société AMMARI BUILDING	Par webinaire

Annexe II

Partie I - Présentation –